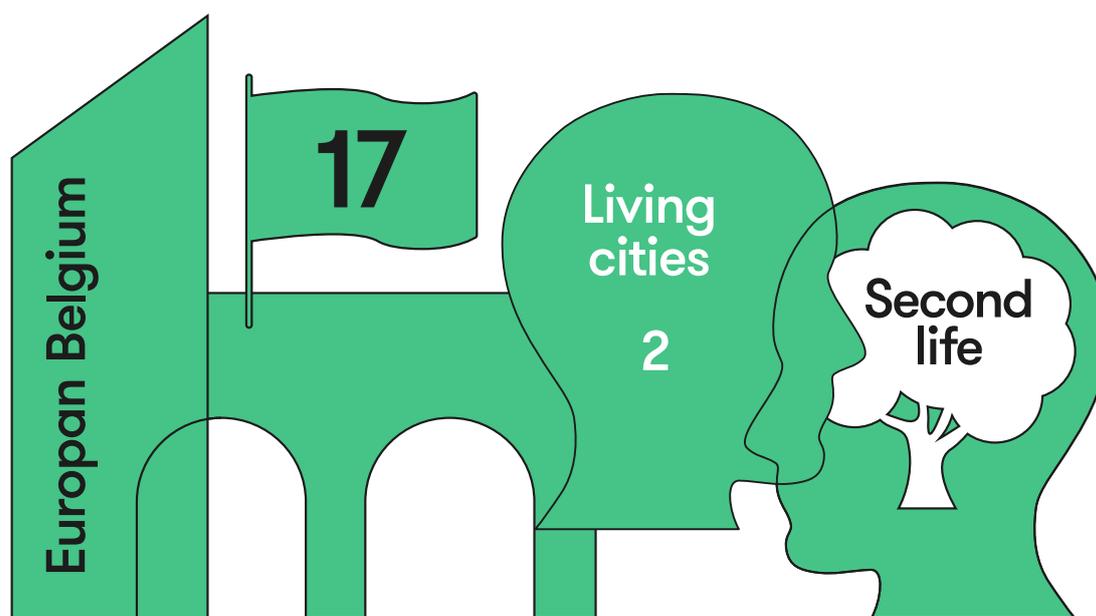


BRUSSELS
PARC DU CINQUANTENAIRE



EUROPAN 17 LIVING CITIES

IMAGINE A SECOND LIFE !





European
Belgium

17



Second
life

TABLE DES MATIÈRES

1. **NOTE DE CADRAGE, EUROPAN 17 - BRUXELLES**
2. **NOTE CONCEPTUELLE ASBL « 50/200 »**
3. **NOTE CONCEPTUELLE OIB – COMMISSION EUROPÉENNE**
4. **NOTE URBAN.BRUSSELS**
5. **NOTE BRUXELLES MOBILITÉ**
6. **ARRÊTÉ DE CLASSEMENT DU PARC DU CINQUANTENAIRE**
7. **CARTE DU PATRIMOINE CLASSÉ DANS LE PARC DU CINQUANTENAIRE**
8. **FICHE ESPACES VERTS « PARC DU CINQUANTENAIRE » BRUXELLES ENVIRONNEMENT**
9. **COUPES À TRAVERS LE TUNNEL**
10. **PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION ET IMAGE DU PROJET « AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT SCHUMAN »**

E¹⁷

BRUXELLES (BE)

La réinvention d'un parc classé incarnant
une nouvelle identité belge et européenne

Échelle

XL
L



Représentant de l'équipe:

architecte/urbaniste/paysagiste

Localisation: Bruxelles, Belgique**Population:** 1,2 millions d'habitants**Site stratégique:** 93 ha**Site du projet:** 14 ha**Site proposé par:** asbl Horizon 50-200**Participants :** asbl Horizon 50-200, la Commission européenne avec son initiative du nouveau Bauhaus européen, la Région de Bruxelles-Capitale**Propriétaire du site :** État fédéral belge**Commission après compétition :** Étude de faisabilité**TROIS ACTIONS SYMBOLIQUES**

1. Inspirées par l'anniversaire du bicentenaire de la Belgique en 2030, l'asbl 50/200, la Région Bruxelles-Capitale et la Commission européenne souhaitent créer une nouvelle vision pour le Parc du Cinquantenaire. Le parc urbain réinventé devrait devenir un nouvel espace créatif qui incarne la présence de l'Europe à Bruxelles tout en respectant et mettant en valeur le patrimoine paysager, écologique et bâti.

Sa forme et les nouveaux types d'utilisation publique de ses espaces verts construits rendront cette présence visible et tangible pour les citoyens.

2. Le plan directeur élaboré par l'asbl HORIZON 50/200 identifie l'opportunité d'une intervention paysagère et architecturale dans l'axe historique, au niveau de la «Trémie Kennedy» comme une possibilité de «renforcer les liens entre la ville, le parc et les institutions européennes». L'idée de cette intervention serait de rendre les réalisations de la Commission européenne plus accessibles et plus réelles pour le public.

3. Le site bruxellois soumis au concours «Europas 17» est un projet phare de l'initiative «New European Bauhaus» de la Commission, qui vise à développer une expérience positive, concrète, inclusive, axée sur la culture, centrée sur les personnes.

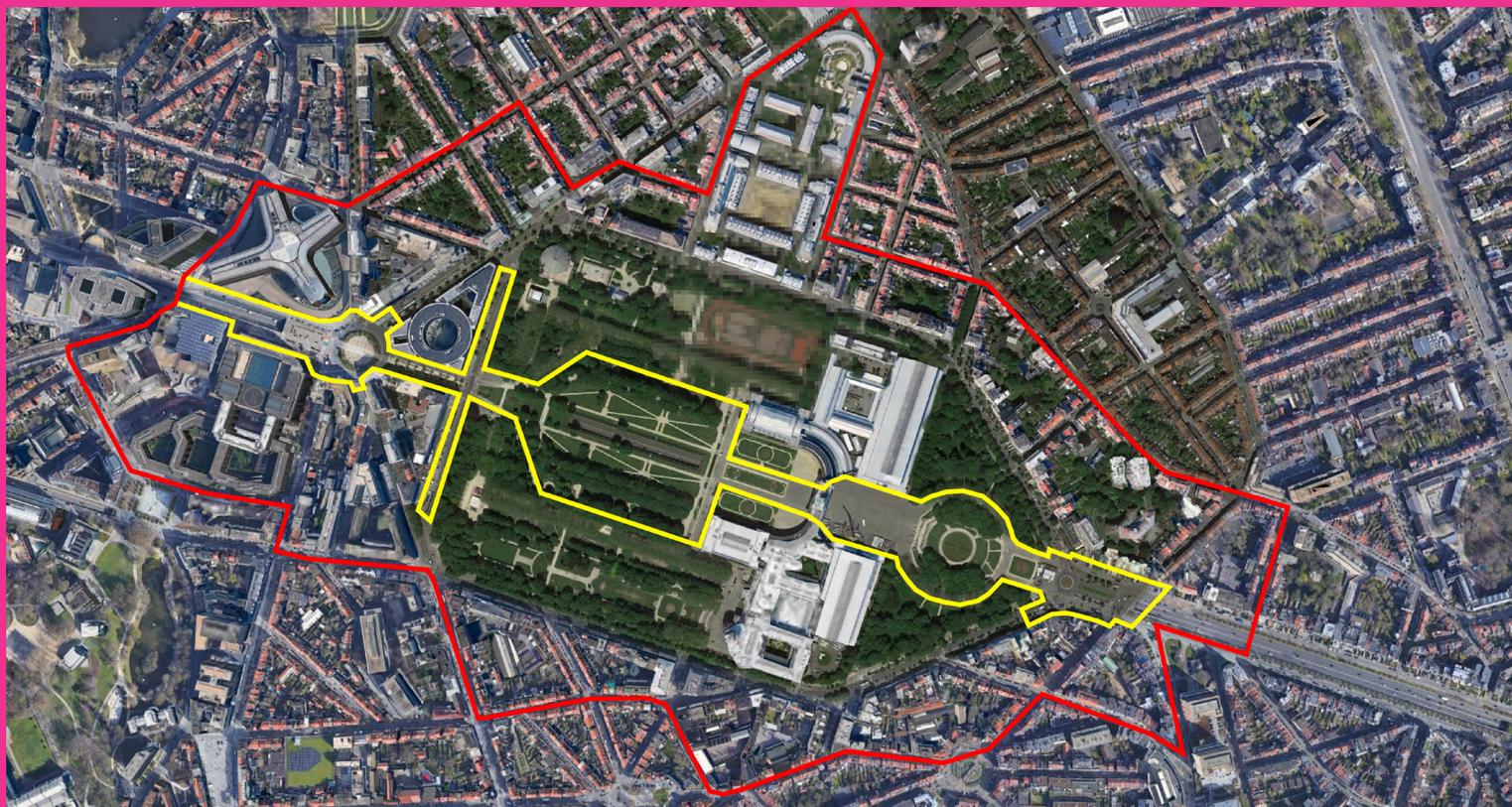
Le réaménagement du Parc du Cinquantenaire fait partie intégrante de la nouvelle vision urbaine du quartier européen telle que développée par la Région de Bruxelles-Capitale.

La Commission européenne, un acteur important du quartier européen de Bruxelles, contribue à la transformation du quartier et met en avant les valeurs et les méthodes de travail de l'initiative du «New European Bauhaus» dans le cadre de sa propre stratégie immobilière.

MONUMENTS ET NATURE FRAGILISÉS PAR DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

Le Parc du Cinquantenaire a été créé il y a environ 150 ans pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Belgique. Conçu initialement pour représenter le pouvoir politique et économique de l'État belge, son contexte a considérablement évolué depuis sa création, avec l'évolution des infrastructures de mobilité et le développement progressif des institutions européennes aux abords du parc. Au cours des 50 dernières années, le parc a subi plusieurs transformations en raison d'une infrastructure souterraine incroyablement dense, y compris la création d'un tunnel automobile, superposé à un tunnel de métro, qui coupe le parc en deux au niveau de son axe central. Le parc souffre également de nouvelles contraintes (fortes précipitations et sécheresse) imposées par le changement climatique. Il est par ailleurs intensément fréquenté tout au long de l'année, mettant parfois à mal la cohabitation avec l'ensemble des milieux écologiques et naturels.

> COMMENT LE PARC DU CINQUANTENAIRE PEUT-IL DEVENIR UN ESPACE DE RENCONTRE ADAPTÉ AUX ENJEUX LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?



IMAGINEZ UN ESPACE PUBLIC DURABLE, BEAU ET INCLUSIF

Le Parc du Cinquenaire, avec ses institutions culturelles et ses musées, peut être considéré comme un emblème de l'histoire de la Belgique et de l'Europe. C'est pourquoi sa restauration représente une occasion unique de lancer un dialogue entre l'échelle locale de la ville et l'échelle européenne représentée par les institutions européennes. L'approche de l'engagement à plusieurs niveaux du « New European Bauhaus » encourage ce type d'action locale qui améliore la vie quotidienne des citoyens et combine les valeurs que sont la durabilité, l'inclusion et l'esthétique pour trouver des solutions aux défis paneuropéens (et mondiaux). La restauration du parc classé devrait créer un nouveau sentiment d'appartenance, permettre de renforcer les liens avec la nature et permettre à tous les citoyens de profiter de son environnement écologique, bâti dans l'esprit de l'initiative du « New European Bauhaus » et de la thématique « Living Cities » de cette session d'European.

DE SCHUMAN À MERODE ET DE PART ET D'AUTRE

La zone de réflexion du concours (zone rouge) souhaite renforcer les nécessaires relations urbaines aux espaces bâtis et non bâtis. Par conséquent, la zone de réflexion associe les quartiers proches du parc, intégrant ainsi leurs conditions structurelles, sociales, économiques et fonctionnelles. La zone d'intervention (zone jaune) met l'accent sur les relations entre deux pôles urbains importants: le rond-point Schuman - situé sur le territoire de la Ville de Bruxelles - et identifié comme le cœur battant des institutions européennes, et Mérode situé sur le territoire de la commune d'Etterbeek -, introduisant une typologie urbaine plus multifonctionnelle. Cet axe doit être considéré comme un vecteur générant des relations diverses à travers le territoire. Une éventuelle couverture ou la création d'une passerelle au-dessus de la « Trémie Kennedy » devrait ainsi être considérés comme le résultat de ces relations, et non comme un objectif en soi.

> Comment le parc Jubilee peut-il devenir un lieu d'inspiration conformément à la vision des principes du « New European Bauhaus (NEB) » (la durabilité, l'inclusion et l'esthétique) et des critères (processus participatif, engagement à plusieurs niveaux, approche transdisciplinaire) tout en respectant et valorisant la dimension patrimoniale des lieux ?

> Comment le Parc du Cinquenaire peut-il devenir un espace de rencontre tout en répondant aux enjeux liés au changement climatique et à la préservation des écosystèmes naturels et écologiques ?

> Une intervention sur la Trémie Kennedy peut-elle constituer une opportunité de présenter les réalisations de la Commission européenne de manière accessible et tangible au public ?

> COMMENT LE PARC DU CINQUANTENAIRE PEUT-IL DEVENIR UN LIEU D'INSPIRATION CONFORMÉMENT À LA THÉMATIQUE «VILLES VIVANTES» ET LA VISION DU «NEW EUROPEAN BAUHAUS» ?



Le parc du Cinquantenaire

Le parc du Cinquantenaire est un espace vert de 34 hectares situé au cœur de Bruxelles, capitale de l'Europe, qui abrite plusieurs musées, institutions scientifiques et bâtiments emblématiques. En 2030, nous célébrerons le 200e anniversaire de la Belgique et le 150e anniversaire de ce vaste site du Cinquantenaire.

Le gouvernement belge, sous l'impulsion du secrétaire d'État Thomas Dermine, souhaite rénover les bâtiments et lancer de nouvelles initiatives afin que le site redevienne un phare belge de la science et de l'art et un endroit où les gens peuvent non seulement pique-niquer, mais, plus important encore, dialoguer.

Voilà pourquoi l'asbl Horizon 50-200 élabore une nouvelle vision pour l'avenir du parc et de ses édifices. Cela comprend la rénovation écologique des bâtiments, des interventions architecturales de pointe qui rendront les musées plus inclusifs et stimulants, une nouvelle programmation qui lie la science et l'art et s'attaque aux problèmes sociaux urgents.

La mission de l'asbl Horizon 50-200

L'asbl Horizon 50-200 a pour mission de rassembler tous les acteurs qui ont un intérêt, direct ou indirect, avec le site (parc et institutions) du Cinquantenaire, et d'élaborer un programme, événementiel, culturel et développement immobilier, cohérent et ambitieux, dans le cadre du bicentenaire de la Belgique. **L'asbl Horizon 50-200 a pour ambition de faire du site du Cinquantenaire un des 5 lieux les plus visités de la Région de Bruxelles-Capitale.**

L'asbl Horizon 50-200 a été chargée par le gouvernement, lors de la note au gouvernement du 1er avril 2022, de s'associer avec tous les acteurs pour monter les chantiers définis dans la note. La mission est menée d'une part avec les institutions fédérales présentes : Institut Royal Patrimoine Artistique (IRPA), Musées royaux d'Art et Histoire (MRAH), War Heritage Institute (WHI), mais également avec les autres institutions fédérales liées aux bâtiments et constructions : Beliris et la Régie des bâtiments, qu'un protocole rassemble dans le cadre de cette mission. Cette décision donne suite à un groupe de travail qui a remis ses conclusions au gouvernement en amont et qui préconisait l'installation d'une telle structure en vue de préparer la Belgique de 2030.

Le site reprend évidemment bien plus d'acteurs (liste non-exhaustive) : Bruxelles Environnement pour la gestion du Parc, Bruxelles mobilité pour la trémie, la commission royal Monuments et Sites (CRMS) pour le classement du parc et des bâtiments, les gestionnaires de la mosquées, l'École Royale Militaire (ERM), la Ville de Bruxelles, la commune d'Etterbeek. L'asbl Horizon 50-200 se réserve le droit de contacter et de collaborer avec tous ces acteurs, mais également tout autre acteur dont la collaboration serait bénéfique à l'ensemble du site dans le cadre de la préparation du bicentenaire de la Belgique.

L'asbl Horizon 50-200 souhaite concrétiser cette vision avec la ville et la région de Bruxelles et ses habitants, les partenaires européens du quartier, les communautés... Et de faire du Cinquantaire, de nouveau, le cœur battant de Bruxelles et de l'Europe.

Trémie Kennedy

La trémie « Kennedy » est le fruit de l'évolution de la mobilité dans la capitale, avec un premier tunnel « loi » créé dans les années 60, qui début à l'ouest du rond-point Schuman et ressort dans le parc du Cinquantaire. Les voitures circulaient alors dans le parc sous les arcades. Un deuxième tunnel « Cinquantaire », passait sous les arcades du Cinquantaire au milieu des années 70, avec toujours la possibilité pour les voitures de circuler dans le parc. Enfin, un troisième tunnel « Belliard », créé fin des années 80 rejoint la sortie dans le parc du tunnel « loi ». Aujourd'hui subsiste cette trémie, ouverture historique qui lie les trois tunnels, et qui connaît ce dénivelé, non pas par nécessité, mais par construction.

Directement sous cette trémie, le tunnel pour le tronçon commun du métro, dont seul le plafond épouse directement le relief du tablier du tunnel automobile

Périmètre proposé.

Zone intervention : la zone d'intervention début à la sortie de station Schumann, et s'étend vers le parc du Cinquantaire, suit le tunnel loi et tunnel Cinquantaire :

- s'étend entre l'entrée Schuman et la terrasse des Musées,
- dans la zone centrale du parc.
- Elle devrait inclure l'entrée du parc coté Joyeuse Entrée (zone minérale située hors des grilles du parc).

Enfin, cette zone continue au-delà du parc vers la station Mérode.

Cette zone d'intervention est élargie afin de s'aligner sur les limites de la dernière phase du chantier Beliris : toute intervention dans cette zone élargie reste envisageable moyennant coordination avec Beliris ; au vu du phasage des projets, une intervention au-delà de cette limite semble cependant délicate (éviter de réintervenir sur une zone déjà aménagée par Beliris)

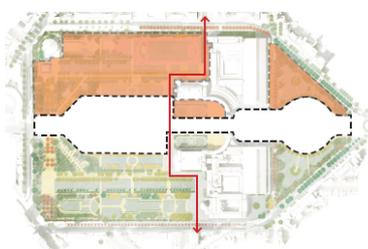


Figure 1 - Phase 1

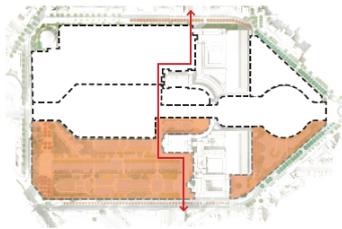


Figure 2 - Phase 2

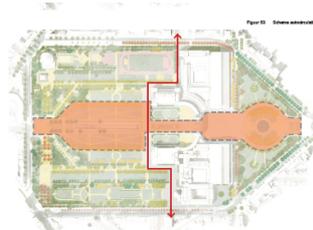
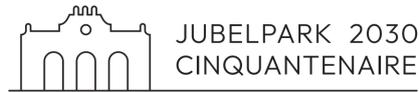


Figure 3 - Phase 3

A noter que les limites précises de la phase 3 Beliris sont encore en discussion, avec une extension probable au second alignement d'érables (voir Schéma supra : la Figure 3 - Phase 3 représente la dernière phase)

Zone de réflexion : La zone de réflexion devrait s'étendre à l'ensemble du parc et ses abords immédiats et inclure la connexion piétonne de la station Schuman à la station Mérode. En effet, la trémie soulève des enjeux de mobilité importants, qui ne peuvent être étudiés qu'à un niveau plus macro (rétablissement des flux Nord-Sud et Est-Ouest)





The ambition behind European 17 Competition for Cinquantenaire 2030 project

What will the museum look and feel like in five, ten, fifty years? What role will cultural institutions play in the fundamental transformations of our societies? How can we together set a paradigm shift in motion in order to enable ecological transition and meet the ambitions of the European Green Deal? These are just the most pressing general questions that the team of Cinquantenaire 2030 face in launching the process of transformation of Cinquantenaire park and its institutions.

The museum community in the recent years has questioned the mission of the museum as social institution and has begun to radically reimagine the relationship between the museum's software and hardware. Instead of relying on post-Bilbao starchitecture solutions, the museum and architectural communities turn today to studying alternative strategies of creating truly accessible and welcoming museum infrastructures able to connect inside and outside and to design polyvalent spaces for (un)learning, contemplation, and being together. Likewise the project of transformation of Cinquantenaire is interested to explore new strategies of activating commons, communities and collections instead of erecting one-to-fit-all spectacular building.

To enable the transformation of the site, its institutions and communities, Cinquantenaire 2030 launch two intertwined actions Cinquantenaire People – the dynamic program of co-creation and co-learning and Cinquantenaire Commons – the program of rethinking and repurposing the existing infrastructures. The park and its many communities, both human and non-human – is the starting point for both actions. How can this place meet the needs of superdiverse urban society? How can it become the platform for imagining and constructing alternative urban futures for this neighborhood, for the city, for the country, for the planet? The proximity to the EU institutions and to some of the poorest communities of Brussels at the same time makes the Cinquantenaire a unique terrain for nourishing new practices of assembling, co-creation and co-learning. What exemplary infrastructures do we need to put in place in order to support and facilitate collective action? How can we repurpose and transform the existing infrastructures?

European 17 Competition is an opportunity to invite young architects from all across Europe to engage with the Cinquantenaire park and to speculate about its possible futures. One of the most striking features of the park – is the automobile tunnel cutting the park in two. How can rethinking this mobility infrastructure that shaped cities all across the globe in the 20th century help open up new avenues of thinking about living and coming together in the cities? How can it pave the way to new approaches to repairing our cities, our parks, our public infrastructures? How can we reconcile in urban life the infrastructures of mobility with infrastructures of leisure and learning? How can we stage a paradigm shift at the site of Cinquantenaire park and to symbolize this collective ambition for change?



COMMISSION EUROPÉENNE
OFFICE "INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE" - BRUXELLES

RE – Gestion des biens immobiliers

Note OIB.RE / NEB TF JRC
Concours Européan 17
Cinquantenaire Parc / Trémie Kennedy

Mars 2023

1. Contexte

Le Parc du Cinquantenaire, avec ses institutions et ses musées, peut être considéré comme l’emblème de l’histoire de l’État fédéral belge, qui est étroitement liée à l’histoire européenne. C’est la raison pour laquelle sa rénovation représente une occasion unique, en particulier dans la perspective du bicentenaire de l’État fédéral belge de 2030. Elle ouvre un dialogue important sur son rôle futur dans le réseau urbain de Bruxelles et au-delà, en envisageant des solutions esthétiques, durables et inclusives.

Avec ses vastes espaces verts et publics, ses musées et institutions reconnus, sa localisation au centre de la capitale de l’État fédéral belge, la Région de Bruxelles-Capitale et la Capitale informelle de l’Europe, le Parc du Cinquantenaire a le potentiel exceptionnel de devenir le lieu de réflexion sur la manière dont nous voulons vivre ensemble à l’avenir. Il pourrait servir d’ « agora » — physique et virtuel — pour discuter du passé, du présent et de l’avenir de la société belge et de sa place dans la famille européenne des peuples. Dans un processus de co-création, la société civile de toutes les régions du pays, des arts et des sciences, l’Europe et au-delà peuvent s’engager et contribuer dans l’esprit du « Nouveau Bauhaus européen », qui nous invite tous à imaginer et à construire ensemble un avenir durable et inclusif qui soit beau pour nos yeux, nos esprits et nos peuples. Le potentiel du parc et son attractivité peuvent être exploités par une approche à plusieurs niveaux (accès par mots, accès aux locaux, accès au contenu) afin de le rendre plus accessible à tous.

2. Un potentiel de dimension européenne au Parc du Cinquantenaire

Depuis la décision prise par les États membres en 1997 de faire de Bruxelles le siège de la plupart des institutions européennes (Conseil de l’Union européenne, Commission européenne, SEAE, Comité économique et social européen, Comité des régions), Bruxelles est devenue la capitale informelle de l’Europe.

Au cours des élargissements successifs, le nombre d’institutions européennes dans la Région de Bruxelles-Capitale a augmenté, renforçant ainsi le caractère européen dans le quartier.

Le Parc du Cinquantenaire est situé à proximité de leurs sièges au Rond-point Schuman (Conseil, Commission européenne, Service européen pour l'action extérieure) et autour du Parc Léopold (Parlement européen, Comité des régions, Comité économique et social). Compte tenu de sa taille et de sa situation centrale, le parc facilitera l'interaction entre les différentes populations visitant ou vivant à proximité. Pour les institutions, leurs employés et leurs visiteurs, le parc présente un grand potentiel de loisirs, de rencontre et de bien-être. Le développement du futur Parc du Cinquantenaire offre l'occasion de discuter de la manière dont l'idée européenne peut devenir plus accessible et plus concrète pour les citoyens. Ce projet offre un énorme potentiel d'utilisation de différentes approches, telles que la participation à des débats publics, des manifestations, des expositions, des projets culturels ou de recherche, afin d'associer les citoyens à un nouveau discours public sur l'avenir de l'Europe.

Cette réflexion devrait être conforme aux six priorités de la Commission von der Leyen: le pacte vert pour l'Europe, une Europe adaptée à l'ère numérique, une économie au service des personnes, une Europe plus forte sur la scène internationale, la promotion de notre mode de vie européen, un nouvel élan pour la démocratie européenne.

Un premier bon exemple était déjà l'exposition « Unfolding landscapes » aux Musées Royales Art & Histoires en août 2022 - une coopération étroite entre le musée et le Service européen pour l'action extérieure
<https://www.artandhistory.museum/fr/activity/unfolding-landscapes>

Le lien entre le Rond-point Schuman et le Parc sera renforcé par la rénovation de la place Schuman et des nouvelles pistes cyclables RER. Ces travaux sont financés par le plan de relance belge au moyen de fonds de l'UE.

3. Cinquantenaire Parc - Trémie - Renforcer les liens entre la ville, le parc et les institutions européennes

Le schéma directeur du Parc du Cinquantenaire élaboré par l'ASBL HORIZON 50/200 identifie une intervention paysagère et architecturale dans l'axe historique et dans le paramètre de l'ouverture du tunnel «Trémie Kennedy» comme une possibilité de «renforcer les liens entre la ville, le Parc et les institutions européennes».

L'idée de cette intervention serait de rendre les réalisations de la Commission plus accessibles et plus tangibles pour le public.

Des propositions dans le paramètre de la «Trémie Kennedy» seront d'intérêt pour la Commission.

Les propositions pourraient compléter les sites déjà existants sur la politique de l'UE «Musée de l'histoire européenne» [Accueil à la Maison de l'histoire européenne, HOUSE OF EUROPEAN HISTORY (ep.eu)] et «Parlamentarium» (Parlamentarium, en visite au Parlement européen (europa.eu)) autour du Parc Léopold et de «Experience Europe» (centre d'exposition «Expérience Europe» (europa.eu) et centre de visiteurs de la Commission) au Rond-point Schuman. En outre, le Conseil dispose d'un centre de visiteurs au siège du Rond-point Schuman (Visit us — Consilium (europa.eu)).

La Commission souhaite recevoir des idées innovantes et est très ouverte aux solutions de nature architecturale, paysagère et/ou artistique. L'intervention peut être de nature permanente ou temporaire.

Ces solutions peuvent comprendre le revêtement total ou partiel de la Trémie, la création des passerelles ou toute autre intervention. Des études techniques récentes des autorités

régionales (Urban.Bruxelles, bruxelles.mobilité) peuvent aider à comprendre les contraintes techniques existantes.

La proposition de concept peut être considérée comme faisant partie intégrante de la conception par la région d'un nouveau «Green Museum Mile», défini dans un nouveau concept de «ressources communes pour la régénération par la culture», qui relie l'Esplanade Cinquantenaire au Mont des Arts.

La Commission attend de nombreuses approches et propositions conceptuelles, sans intention de réaliser directement la tâche ou le projet.

4. Initiative du « Nouveau Bauhaus européen » - la Commission prend la parole

Le concours European 17 sera un projet phare du « Nouveau Bauhaus européen » de la Commission. Le « Nouveau Bauhaus européen » est une initiative créative et interdisciplinaire de la Commission européenne et un catalyseur du pacte vert pour l'Europe. Le programme de l'UE en matière de climat et d'environnement vise à atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050. Elle met tout particulièrement l'accent sur la transition dans l'environnement du bâti, le cadre de vie et le secteur de la construction, compte tenu de l'énorme potentiel de réduction de nos émissions de CO2. L'initiative vise aussi à démontrer la capacité de la culture et de l'art à devenir des «activateurs» dans la réponse collective aux défis environnementaux. Elle ambitionne à créer une expérience positive, concrète, axée sur la culture, centrée sur les personnes et inclusive. https://new-european-bauhaus.europa.eu/index_en

Le « Nouveau Bauhaus européen » a été lancé pour traduire le pacte vert de l'Europe en changements réels sur le terrain qui améliorent notre vie quotidienne, dans les bâtiments, dans les espaces publics, mais aussi dans la mode, le mobilier ou les événements.

Il offre un espace pour la création et l'expérimentation fondées sur trois valeurs:

- L'esthétique, qualité de l'expérience et du style, au-delà de la fonctionnalité;
- La durabilité, depuis les objectifs climatiques jusqu'à la circularité, la pollution zéro et la biodiversité;
- L'inclusion, de la valorisation de la diversité et de l'égalité pour tous à la garantie de l'accessibilité et du caractère abordable,

et trois principes de travail:

- Le processus participatif, qui définit le degré d'implication des communautés concernées par le projet dans la prise de décision ;
- L'engagement à plusieurs niveaux, à l'échelle, dans les domaines et dans le temps, anticipe les effets que les problèmes mondiaux peuvent avoir sur la dimension locale, et vice-versa ;
- L'approche transdisciplinaire, qui vise à rassembler des connaissances et des praticiens de différents domaines.

Les trois valeurs fondamentales et les trois principes de travail sont décrits dans la boussole du « Nouveau Bauhaus européen » (NEB-Compass), qui trace la voie à suivre pour que tout projet devienne véritablement un «Nouveau Bauhaus européen» (https://new-european-bauhaus.europa.eu/system/files/2023-01/NEB_Compas_V_4.pdf). Le

nouveau Bauhaus européen a mobilisé différents acteurs à différents niveaux, allant des grandes entreprises aux initiatives citoyennes, des gouvernements nationaux aux conseils municipaux.

Deux ans seulement après son lancement, l'initiative est devenue un mouvement avec une communauté active et croissante de plus de 600 organisations partenaires officielles de tous les États membres de l'UE et au-delà (rapport d'avancement de 17.01.2023: https://new-european-bauhaus.europa.eu/about/progress-report_en).

La Commission européenne joint le geste à la parole

La Commission européenne implémente les principes du « Nouveau Bauhaus européen » dans le cadre de sa propre stratégie immobilière et de sa responsabilité en tant qu'acteur important dans le quartier européen de Bruxelles. Depuis février 2021, la Commission met en œuvre une nouvelle stratégie immobilière à long terme. Cette stratégie comprend une communication et un plan d'action de la Commission intitulés «Greening the Commission», qui intègrent les principes du pacte vert ainsi que les expériences tirées de la pandémie mondiale qui ont débouché sur les nouvelles méthodes de travail hybrides. Avec cette communication, la Commission établit une feuille de route pour que l'institution parvienne à la neutralité climatique d'ici à 2030. Le « Nouveau Bauhaus européen » fait partie de cette nouvelle stratégie et fournit un nouveau canal d'interaction dans les relations de la Commission avec les partenaires locaux à Bruxelles, tant au niveau de la région que de la ville, étant donné que la participation est toujours au centre des activités du « Nouveau Bauhaus européen ». Par exemple, la Commission a organisé un atelier dans le cadre de l'élaboration, d'un nouveau plan pour le quartier européen par la région bruxelloise, afin de s'enquérir de ce que les autres pays voisins attendent d'un acteur public tel que la Commission. Le « Nouveau Bauhaus européen » a également inspiré la conception du nouveau centre de visiteurs de la Commission dans le bâtiment Charlemagne, où des matériaux circulaires et durables ont été utilisés et où une conception plus centrée sur l'humain a été mise en œuvre.

U

Project to cover the Cinquantenaire hopper

Pistes

Sandrine Buelinckx Kris Huysmans Catherine Leclercq
Direction of Cultural Heritage and Direction of Urban Planning



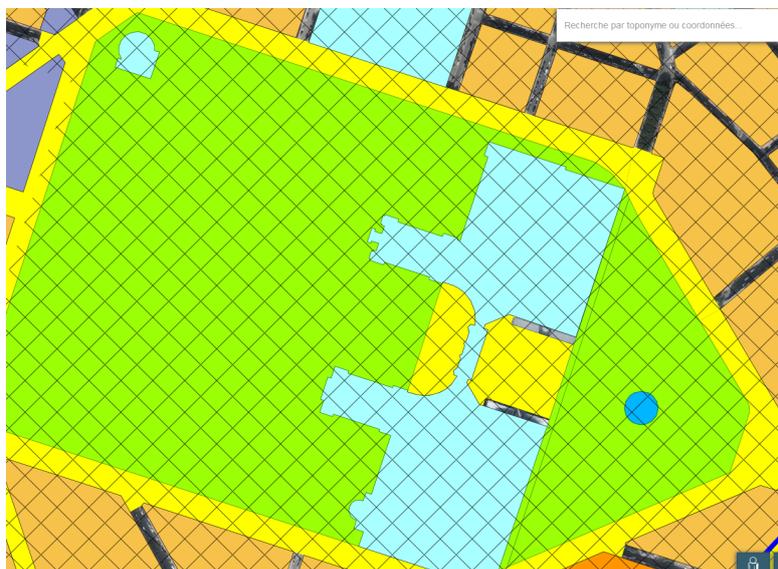
As part of the overall reflection on the restoration of the Cinquanteenaire Park (2030 objective), URBAN was asked to examine the possibilities of totally or partially covering the Cinquanteenaire Park hopper.

On 12 May 2022, the Brussels Government agreed on a new vision for the European Quarter.
<https://perspective.brussels/fr/projets/poles-strategiques/quartier-europeen>

Among the projects included in this vision, the covering of the Cinquanteenaire hopper has been mentioned. Urban, as a member of the Administrative Task Force, proposes here to define a framework for this project by providing some ideas for action.

Regulatory framework

The Cinquanteenaire Park has been listed since 18.11.1976. In the PRAS, the site is located in a park, public interest or public service zone and in a ZICHEE (Zone d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement - Area of cultural, historical, aesthetic or beautification interest)



Orientations

URBAN supports the principle of a partial or total covering of the hopper as this would significantly improve the landscape and recreational qualities of this listed park, and would 'repair' the visual impact created by the hopper in the 1970s.

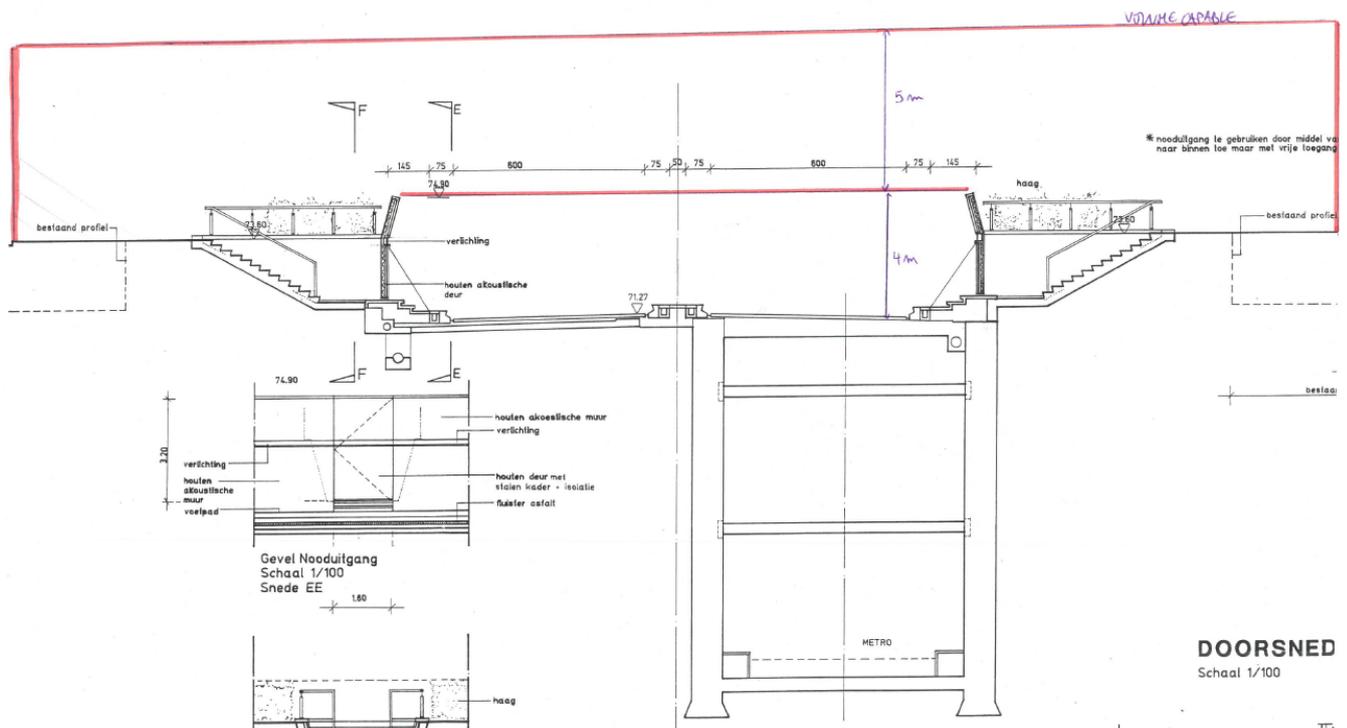
This cover must not constitute a visual obstacle in the perspective axis that crosses the park; on the contrary, it must provide a landscape improvement.

Vu l'emprise des bâtiments des musées, et surtout vu l'ampleur des volumes souterrains qui s'étendent jusqu'à la trémie, il est proposé d'utiliser la prescription générale 0.9 du PRAS qui permet une extension de maximum 20% de l'affectation équipement d'intérêt collectif ou de service public. Cette opportunité n'est envisageable que si une connexion physique souterraine avec un bâtiment présent sur le Cinquantenaire soit maintenue ;

Given the size of the museum buildings, and especially given the size of the underground volumes that extend to the hopper, it is proposed to use the general prescription 0.9 of the PRAS, which allows a maximum 20% extension of the public interest or public service equipment allocation. This opportunity is only possible if a physical underground connection with a building on the Cinquantenaire is maintained;

Intervention options

- Propose an approximate volume of maximum 5 metres in height from the theoretical roof (4 metres) of the roadway of the tunnel hopper (check the height of the low wall at the edge of the hopper) at its highest level.



Cross-section of the hopper with diagram of the proposed capable volume, 5 metres high from the theoretical roof (4m) of the hopper roadway



urban.brussels

- Take into account the pedestrian routes around the new building with the integration of passages to play the role of connections and maintain the continuity of movement of weak users.
- Make this new construction an invitation to pedestrians coming from the cheerful entrance to go to the esplanade.
- Integrate the openings necessary for smoke extraction as architectural and landscape components (analyse the possibilities of light or non-light structures).
- Work on the volumetry using a set of steps to better take into account the slope of the land and a simple shape: the possibility of evoking elements of French garden composition (rectangular, oval or round) may be one of the avenues of development to be explored (cf. the three examples below) but is not the only one to explore.
- The building's right of way should, as far as possible, respect the right of way circumscribed by the two paths that currently flank the hopper. It could evoke the right-of-way of the basin that disappeared when the hopper was built.
- Objectivise the choice of materials by evoking the principles of simplicity (raw materiality), which in terms of perception will have to take into account a thoughtful integration through a play of materiality sequences (the possibility of placing reflective panels can be envisaged) integrating harmoniously with the landscape composition of the park.
- Analyse the possibilities of connection with the Cinquantenaire Museum in compliance with the technical constraints and the general and specific prescriptions of the PRAS park zone
Prendre en compte les cheminements piétons autour de la nouvelle construction avec l'intégration de passages permettant de jouer le rôle des connexions et maintenir la continuité des déplacements des usagers faibles.

Inspirations

Tondo - Bruxelles - Office KGDVS :



urban.brussels

Hostel Wadi – Kasterlee – Studio Secchi-Vigano :



Pavillon américain Expo 58



Earthquake Memorial Museum in Wenchuan, China - Cai Yongjie





urban.brussels



European
Belgium

17



Second
life





urban.brussels



European
Belgium

17



Second
life





BRUXELLES MOBILITÉ
BRUSSEL MOBILITEIT

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL

Couverture trémie Kennedy

Résultats techniques tunnels au 16/09/2022

5. NOTE
Bruxelles Mobilité

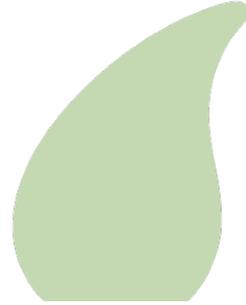


European
Belgium

17

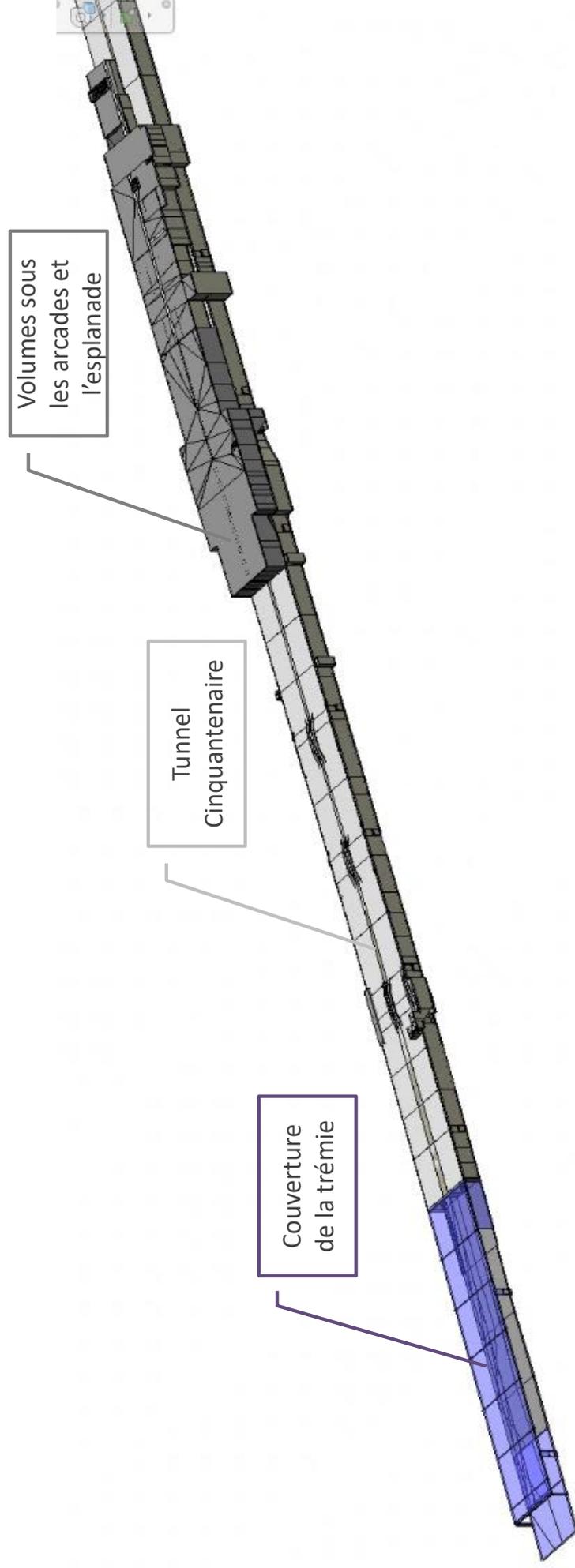


Second
Life



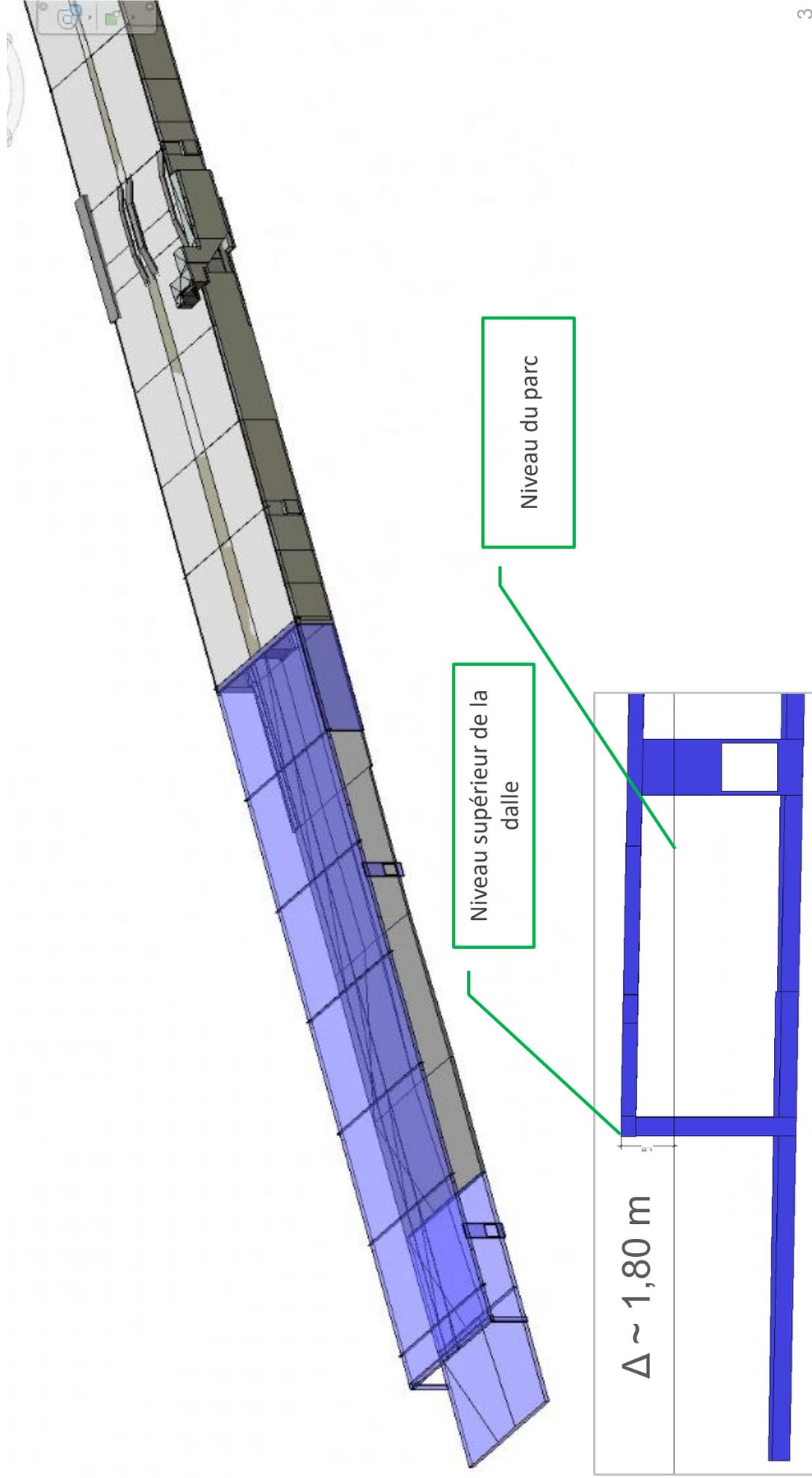
Scénario radier

- Dalle en béton armé, d'une longueur de 90 mètres, couvrant toute la largeur de la trémie du côté des arcades du Cinquantenaire.
- Fermeture des flancs latéraux sous la dalle, par murs porteurs en béton armé.
- Longueur de l'ouverture maintenue dans la trémie : 100 mètres ⇒ indépendance aérodynamique des tunnels Cinquantenaire et Belliard/Loi assurée.



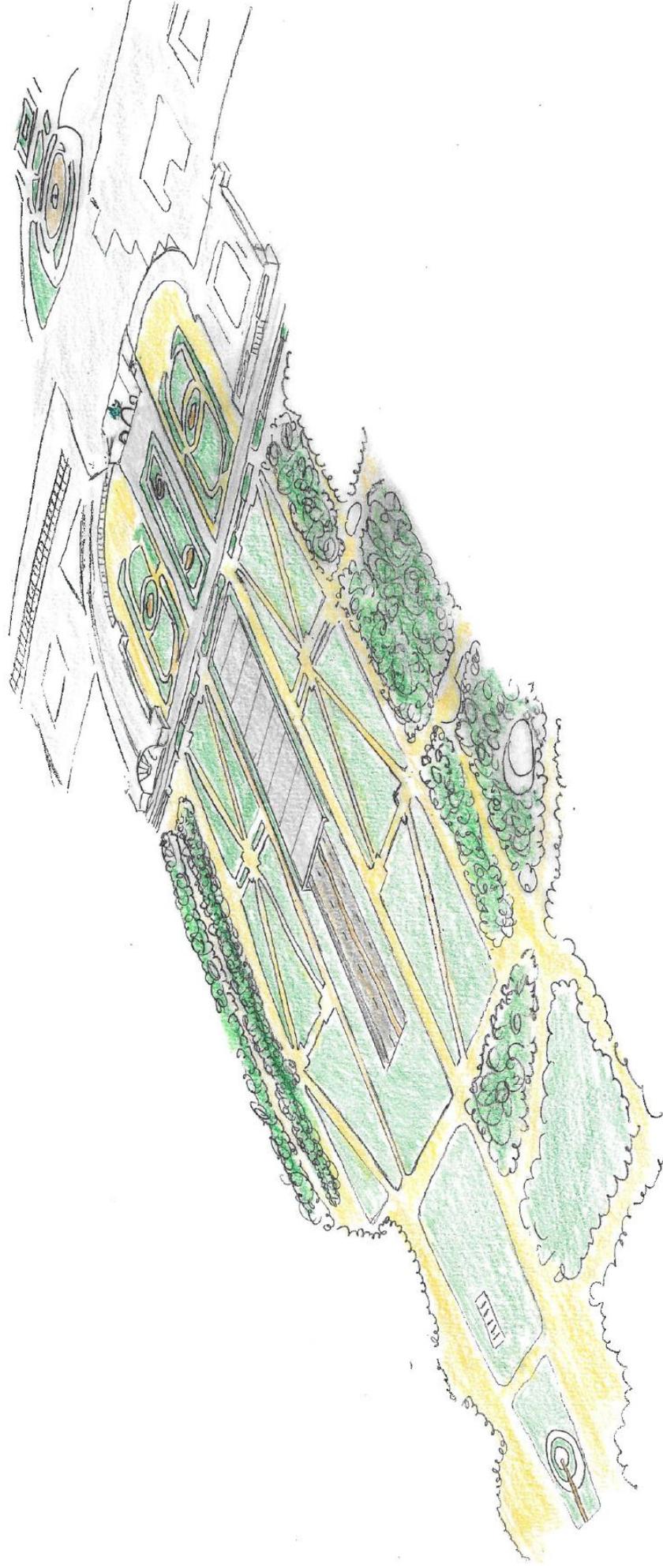
Scénario radier

- Dalle en béton armé, d'une longueur de 90 mètres, couvrant toute la largeur de la trémie du côté des arcades du Cinquantenaire.



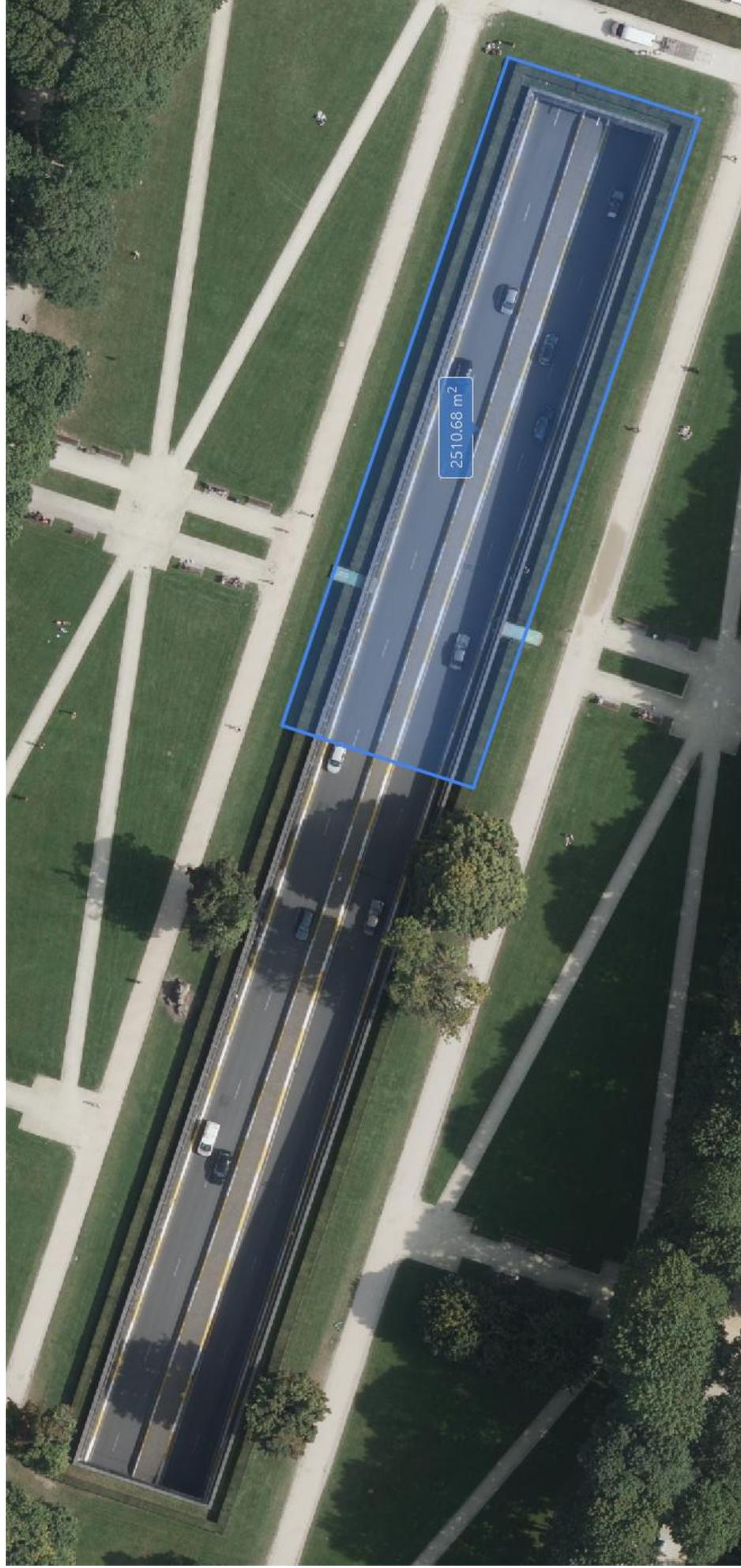
Scénario radier

- Dalle en béton armé, d'une longueur de 90 mètres, couvrant toute la largeur de la trémie du côté des arcades du Cinquantenaire.



Scénario radier

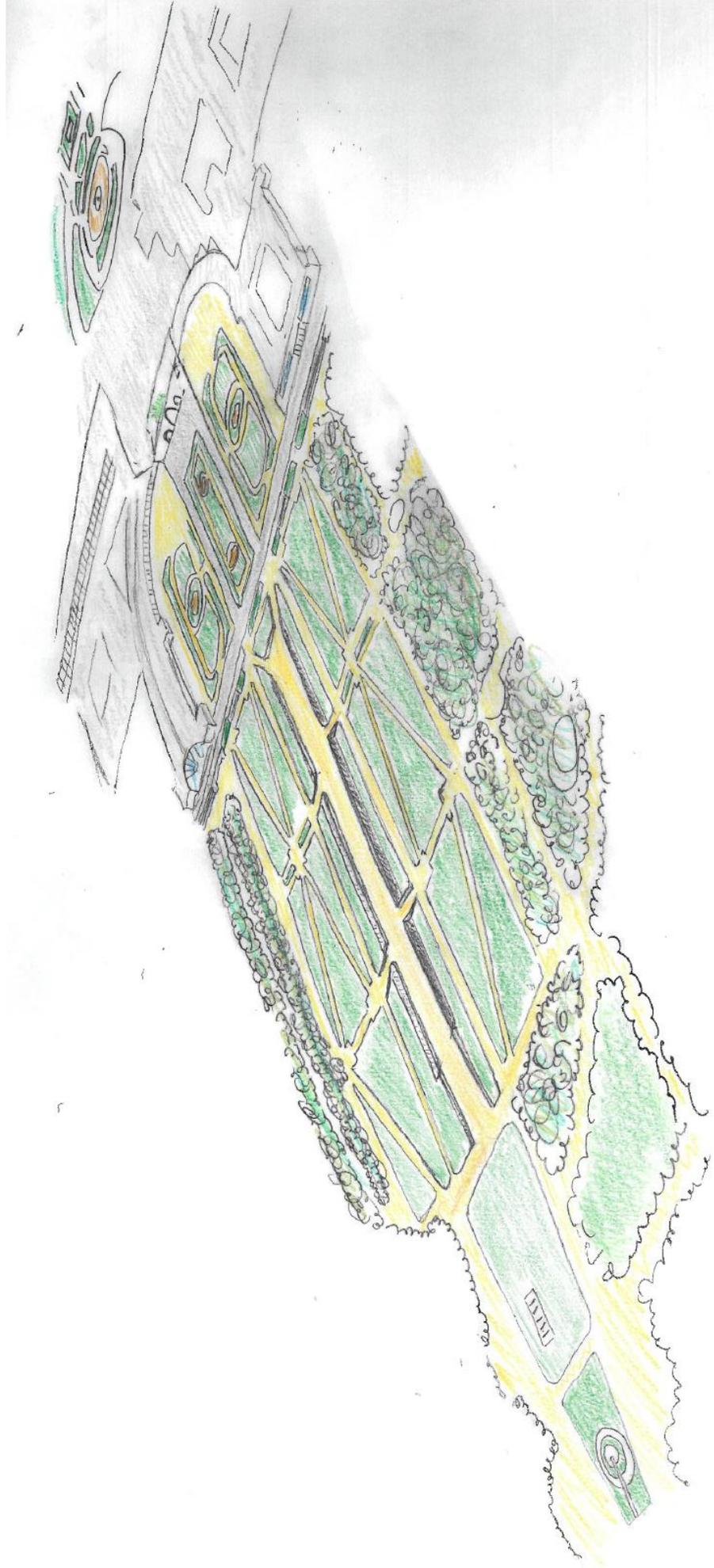
- $S = \sim 2.500 \text{ m}^2$
- Coût estimé = entre 10 et 15 M€



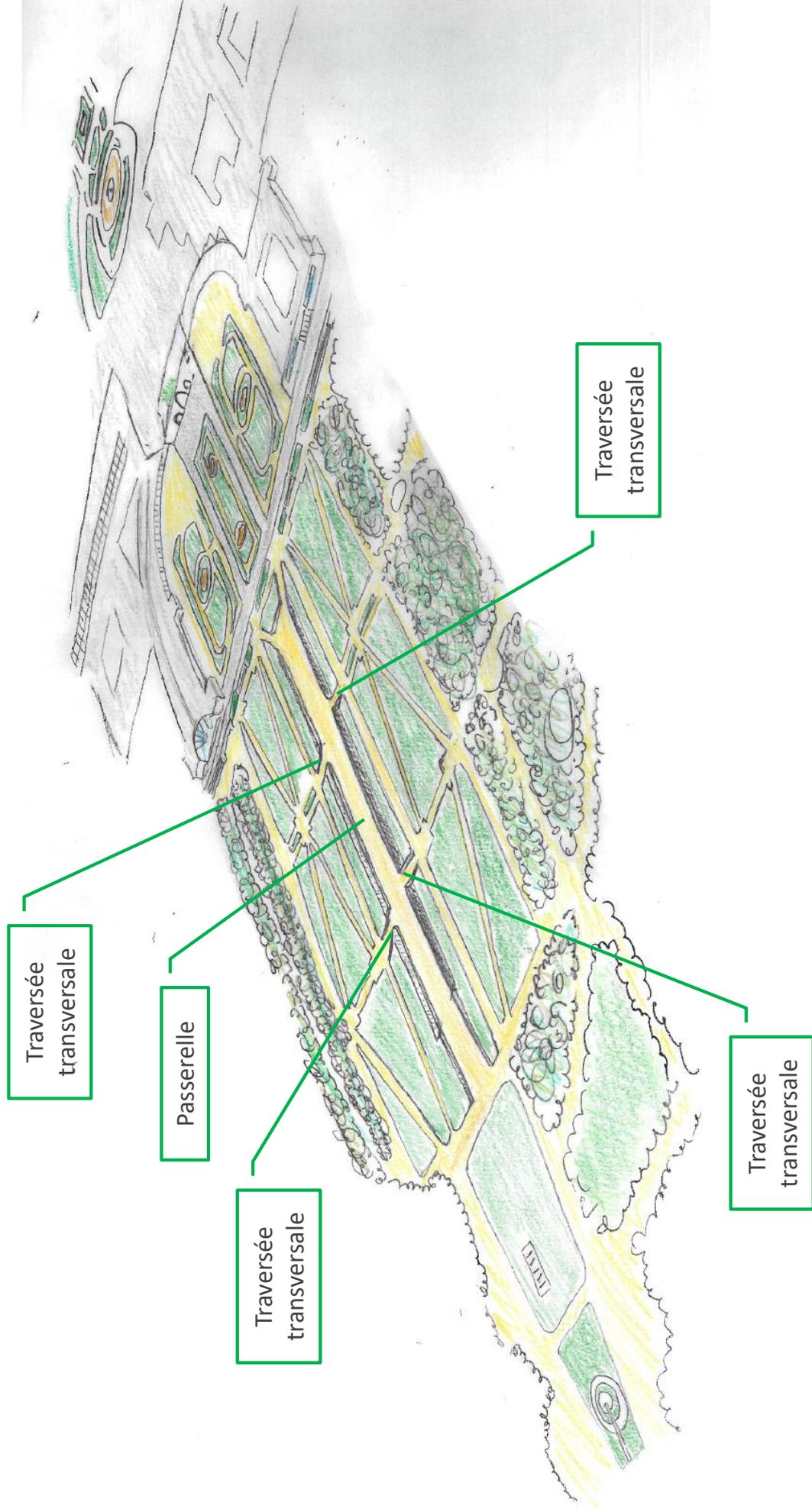
Scénario passerelle

- Dalle en béton armé, d'une longueur de 190 mètres, couvrant toute la longueur et toute la largeur de la trémie.
- Flancs latéraux sous la passerelle ouverts ⇒ indépendance aérodynamique des tunnels Cinquantenaire et Belliard/Loi assurée.
- Connexions modes actifs dans l'axe longitudinal du parc.
- Connexions modes actifs transversales, dans le prolongement des chemins existants.

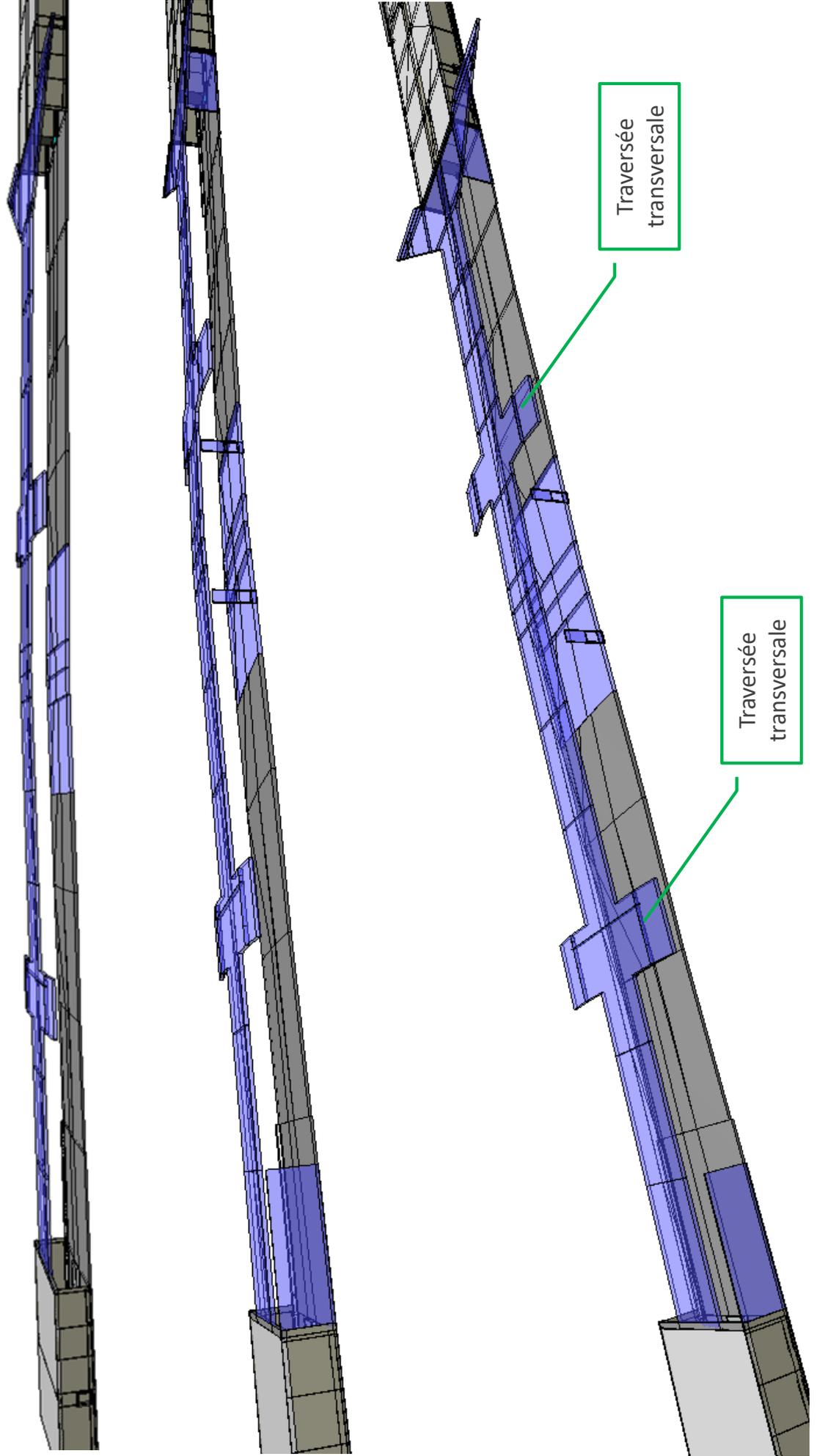
Scénario passerelle



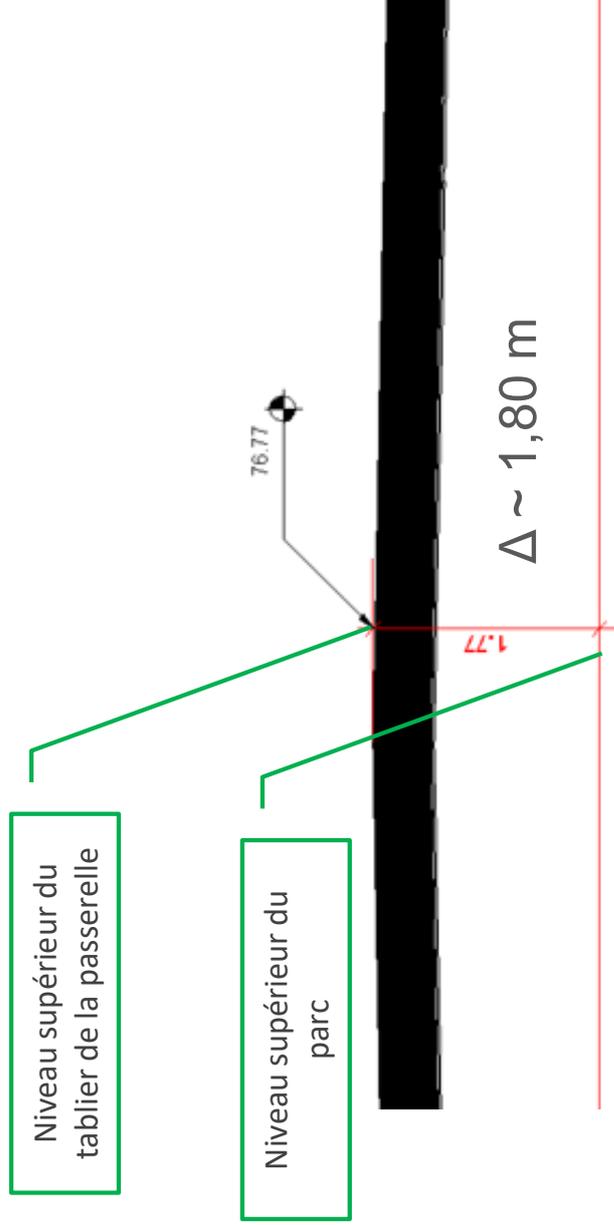
Scénario passerelle



Scénario passerelle

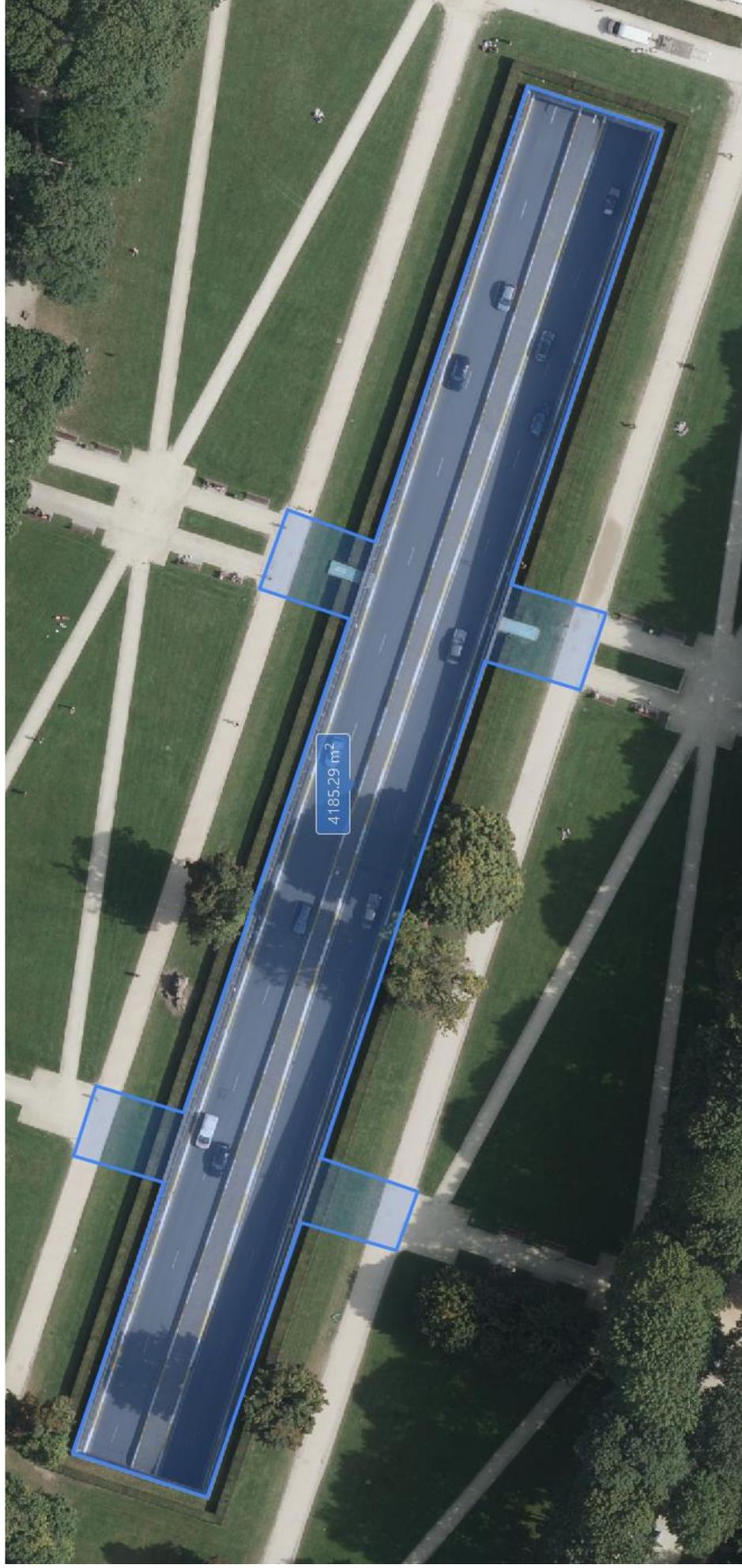


Scénario passerelle



Scénario radier

- $S \sim 4.200 \text{ m}^2$
- Coût estimé = entre 13 et 19 M€





European
Belgium

17



Second
life

6. ARRÊTÉ DE CLASSEMENT DU CINQUANTENAIRE

2043.061.5

1814116

ROYAUME DE BELGIQUE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA CULTURE FRANÇAISE
et
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA CULTURE NÉERLANDAISE

KONINKRIJK BELGIE
MINISTERIE VAN NATIONALE OPVOEDING
EN FRANSE CULTUUR
en
MINISTERIE VAN NATIONALE OPVOEDING
EN NEDERLANDSE CULTUUR

Direction Générale des Arts et
des Lettres
Administration du Patrimoine
Culturel

Algemeen Bestuur voor Kunst en Letteren
Bestuur voor het Kunstpatrimonium

300.3/21/Bruxelles/78/CHA/CL

BAUDOIN,

BOUDEWIJN,

ROI DES BELGES,

KONING DER BELGEN,

A tous, présents et à venir, Salut.

Aan allen die nu zijn en hierna wezen zullen, Onze Groot.

Vu la loi du 7 août 1931 sur la
conservation des monuments et des
sites;

Gelet op de wet van 7 augustus 1931 op
het behoud van monumenten en landschap-
pen;

Vu l'avis donné par la Députation
permanente du Conseil provincial
du Brabant dans sa délibération
du 18 septembre 1975;

Gelet op het advies van de Bestendige
Deputatie van de Provinciale Raad van
Brabant gegeven tijdens de beraadslaging
van 18 september 1975;

Vu l'avis donné par la Commission
royale des Monuments et des Sites
le 14 octobre 1975;

Gelet op het advies van de Koninklijke
Commissie voor Monumenten en Landschap-
pen, gegeven op 14 oktober 1975;

Sur la proposition de Notre Ministre
de la Culture française et de Notre
Ministre de la Culture néerlandaise
et de l'avis de Nos Ministres qui
en ont délibéré en Conseil,

Op de voordracht van Onze Minister van
Franse Cultuur en van Onze Minister van
Nederlandse Cultuur en op het advies
van Onze in Raad vergaderde Ministers,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

HEBBEN WIJ BESLOTEN EN BESLUITEN WIJ :

Article 1er. - Est classé comme
site, conformément aux dispositions
de l'article 6 de la loi du 7 août
1931, le Parc du Cinquantenaire,
à Bruxelles, connu au cadastre,
ville de Bruxelles, section A n°
517 E(20ca), 517 F(20ca), 517 H
(4ha 46a 71ca), section F n°386T2
(2ca), 386 W2(3a 60ca), 386H2(2a
10ca), 386 I2(15ca), 386B2(16a),
386Z2(7ha 87a), 386X2(50ca), 386
B3(20ha 54a 20ca).

Artikel 1. - Wordt gerangschikt als
landschap, overeenkomstig de bepalingen
van artikel 6 van de wet van 7 augustus
1931, het Jubelpark, te Brussel, bekend
op het kadaster, stad Brussel, sectie A,
nr 517 E(20ca), 517 F(20ca), 517 H(4ha
46a 71ca), sectie F nr 386T2 (2ca), 386
W2 (3a 60ca), 386H2 (2a 10ca), 386I2(15ca),
386B2 (16a), 386Z2 (7ha 87a), 386X2 (50ca),
386B3 (20ha 54a 20ca).

Les limites du site classé sont
circonsrites par un trait noir
sur le plan ci-annexé.

De grenzen van het geklasseerd landschap
zijn op bijgevoegd plan afgebakend met
een zwarte lijn.

Article 2. - Les restrictions à

Artikel 2. - De beperkingen die dienen

9.

apporter aux droits des propriétaires et que commande la sauvegarde de l'intérêt national sont les suivantes :

Interdiction sauf autorisation préalable accordée conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi précitée du 7 août 1931 :

1° d'effectuer tout travail de terrassement, construction, fouilles, ouverture de carrière ou travail quelconque d'exploitation, sondage, creusement de puits et, en général, tout travail de nature à modifier l'aspect du terrain ou de la végétation;

2° de prendre ou de détruire les oeufs ou les nids;

3° d'abattre, de détruire, de déraciner ou d'endommager les arbres et les plantes. L'entretien normal reste cependant autorisé dans les limites permises par l'Administration des Eaux et Forêts;

4° d'abandonner ou de jeter des papiers, récipients vides, déchets ou détritiques quelconques;

5° de mettre en stationnement ou de parquer tout véhicule, même sur les voies carrossables, sauf dans les endroits réservés à cette fin;

6° de planter des poteaux ou de pylônes destinés au transport de l'énergie électrique ou à tout autre usage;

7° d'établir quelque type que ce soit d'affichage publicitaire;

8° d'ériger des constructions nouvelles ou de modifier celles qui existent sans que les plans aient été au préalable soumis à l'avis de la Commission royale des Monuments et des Sites et approuvés par les instances supérieures.

Article 3. - Notre Ministre de la Culture française et Notre Ministre

gesteld te worden aan het eigendomsrecht en die vereist worden door het nationaal belang, zijn de volgende :

Het is verboden zonder voorafgaande toelating verleend overeenkomstig de bepalingen van artikel 6 van voormelde wet van 7 augustus 1931 :

1° enigerlei grond-bouw-of opgravingswerken uit te voeren, steengroeven te openen of uit te baten; over te gaan tot boringen, delvingen van putten en in het algemeen tot al de werken welke van aard zijn om het uitzicht van het terrein of van de gewassen te wijzigen;

2° eieren te nemen of nesten te vernietigen;

3° bomen en planten te vellen, te vernietigen, te ontwortelen of te beschadigen. Het normaal onderhoud blijft evenwel toegelaten binnen de perken gesteld door het Bestuur van Waters en Bossen;

4° papieren, vaten of enigerlei afval of overblijfselen achter te laten of te werpen;

5° enig voertuig te stationeren of te parkeren zelfs op de berijdbare wegen behalve op de plaatsen daaromtrent voorbehouden;

6° palen of masten te planten bestemd voor het overbrengen van elektrische energie of tot elk ander gebruik;

7° enigerlei publiciteit aan te brengen;

8° nieuwe gebouwen op te richten of de bestaande gebouwen te wijzigen zonder dat de plannen voorafgaand aan het advies van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en Landschappen werden voorgelegd en door de hogere instanties werden goedgekeurd.

Artikel 3. - Onze Minister van Franse Cultuur en Onze Minister van Nederlandse

3.

de la Culture néerlandaise sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Cultuur worden gelast met de uitvoering van dit besluit.

Donné à Bruxelles, le 18 novembre 1976.

Gegeven te Brussel, 18 november 1976.

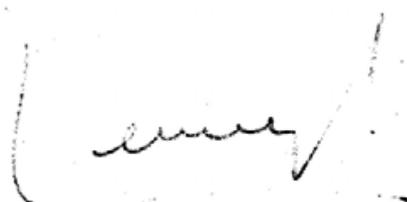


PAR LE ROI :

VAN KONINGSWEGE :

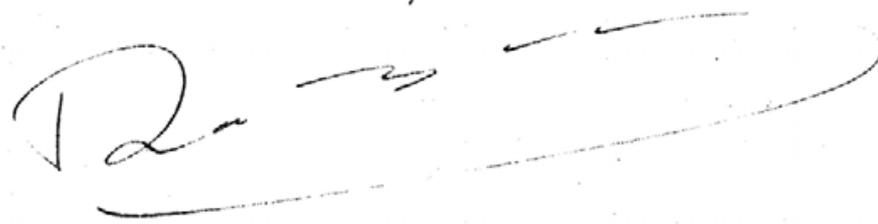
✓ Le Ministre de la Culture française,

De Minister van Franse Cultuur,



Le Ministre de la Culture néerlandaise,

De Minister van Nederlandse Cultuur,



7. CARTE DU PATRIMOINE CLASSÉ DANS LE PARC DU CINQUANTENAIRE

Localisation des biens du parc du Cinquenaire repris à l'inventaire

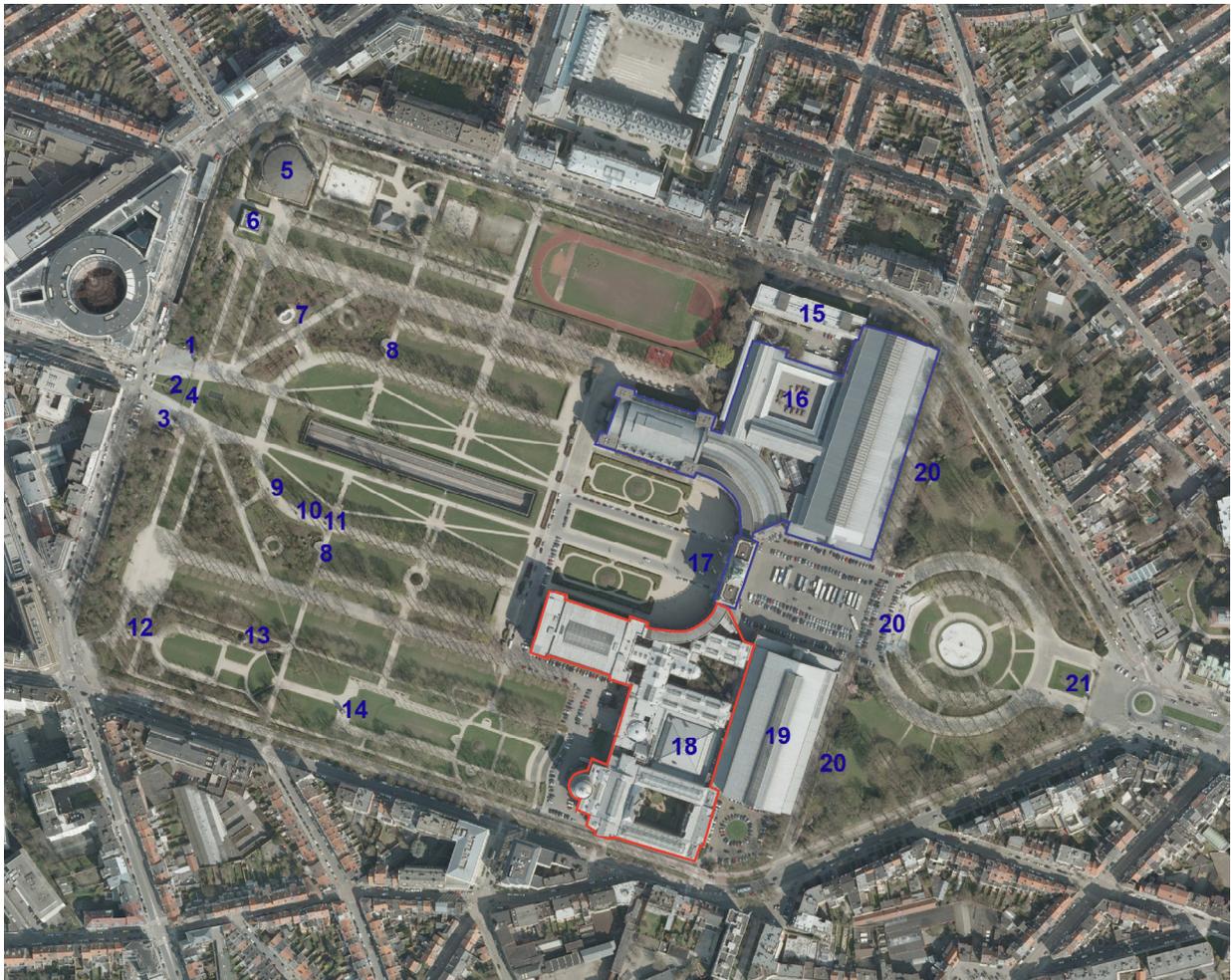


Photo aérienne du parc du Cinquenaire (Bruxelles UrbIS © © – Distribution : CIRB 20 avenue des Arts, 1000 Bruxelles, photo 2009).

Légende

1. Monument au Général Thys
2. Robert Schuman
3. Pavillon de gardien
4. Entrée occidentale, *Les quatre saisons*
5. Grande Mosquée et Centre islamique et culturel de Belgique – ancien Pavillon du Panorama du Caire
6. Pavillon des Passions humaines
7. Monument du Congo
8. Exèdres
9. *Les Bâtisseurs de villes*
10. *Le Faucheur*
11. *Samson envoyant des renards dans les champs des Philistins*
12. *Le Dogue d'Ulm*
13. Pavillon africain
14. Tour Beyaert
15. Institut royal du Patrimoine artistique
16. Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire
17. Arcade et hémicycle
18. Musées royaux d'Art et d'Histoire
19. Autoworld
20. Murs de soutènement côté Tervueren
21. Entrée orientale



European
Belgium

17



Second
life

LE PARC DU CINQUANTENAIRE

Un « Central Park » en devenir

Le Parc du Cinquantaire est un vaste ensemble de jardins ponctués de monuments et de musées. Dominé par un arc de triomphe à trois arcades, il est l'un des lieux emblématiques de Bruxelles et l'un des rares parcs européens de style Beaux-Arts.



UN PEU D'HISTOIRE

L'origine du parc est liée à la volonté de l'Etat belge et de la Ville de Bruxelles de célébrer avec faste le cinquantième anniversaire de la Belgique. Mais pas seulement. Utilisé jusque-là comme champ de manœuvres militaire, le plateau de Linthout sur lequel s'érigera le parc, permet aussi d'étendre la ville vers le nord-est et d'y créer de nouveaux quartiers. Le roi Léopold II est enthousiaste.

L'architecte Gédéon Bordiau, choisi par concours, envisage donc de transformer le champ de manœuvre en un parc (au départ modeste) où serait édifié un palais des expositions s'inspirant du musée de South Kensington à Londres : deux ailes reliées visuellement par une colonnade monumentale se déployant en demi-cercle. L'innovation de Bordiau est d'inclure au centre de la composition un arc de triomphe à trois arcades.

Pour l'Exposition nationale des produits de l'art et de l'industrie belges de 1880, qui marque le cinquantaire de la Belgique, seuls les deux palais latéraux, le soubassement des colonnades et de l'arcade sont réalisés. Par contre, il est décidé d'étendre le parc aux terrains en jachère qui l'entourent. Un an plus tôt, l'Etat et la Ville de Bruxelles se sont répartis la tâche : au premier d'achever les bâtiments (l'entreprise prendra encore trente ans), à la seconde d'aménager le parc selon les grandes lignes voulues par Bordiau.

La plantation des arbres date de 1888. On utilisa des marronniers, ormes, érables, tilleuls, et acacias déjà adultes provenant de l'ancien cimetière du Quartier Léopold, du Bois de la Cambre et de la forêt de Soignes.

Pendant plusieurs décennies, le parc du Cinquantaire sera un lieu d'expositions et de manifestations patriotiques. Jusqu'à ce que l'urbanisation des abords ne les entrave et incite à chercher un autre lieu pour les foires : ce sera le plateau du Heysel, inauguré en 1935.

Depuis 1974, le tunnel Belliard, passe sous le parc qu'il traverse de part en part, surgissant même dans une tranchée à ciel ouvert.

Aujourd'hui le parc fait l'objet d'une restauration d'ensemble programmée sur plusieurs années et financée par Beliris, l'accord de coopération entre l'Etat fédéral et la Région de Bruxelles-Capitale.

INFOS FICHES-ESPACES VERTS

DESRIPTIF GENERAL : PROMENADE, DETENTE ET CULTURE

Pendant extra-muros du parc de Bruxelles, le Cinquantenaire est un parc historique de style classique « à la française », planifié dans un grand rectangle découpé géométriquement par de beaux alignements d'arbres, selon une symétrie organisée autour d'un axe central. Ses larges allées tracées au cordeau, délimitent des pelouses rectilignes bordées de haies de lauriers taillés ou garnies de parterres et de sculptures.

Au-delà des musées, le parc dessine un triangle centré sur un vaste bassin aux multiples fontaines, et pointant vers l'avenue de Tervueren. La droite du parc, du côté de la rue de la Renaissance est davantage consacrée à la vie sociale avec les installations sportives de l'Ecole royale militaire, le bac à sable, le terrain multisports... tandis que la partie gauche est plus propice à la promenade et à la détente avec ses bancs, ses tilleuls palissés et ses cabinets de verdure.

Après avoir servi de parc d'exposition, le Cinquantenaire prête aujourd'hui son décor à d'innombrables manifestations, fêtes, feux d'artifice, événements sportifs, concerts... Il est à ce titre, le parc bruxellois où se déroulent le plus grand nombre d'activités.



FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

En dehors des alignements, quelques vieux chênes et érables, plantés à l'écart, ont pu se développer tout à leur aise. Ils sont devenus aujourd'hui de très beaux arbres.

Une quinzaine d'arbres du Cinquantenaire figurent sur la liste des arbres remarquables de la Région bruxelloise. Parmi eux des marronniers communs (*Aesculus hippocastanum*), des robiniers faux acacias (*Robinia pseudoacacia*), un érable argenté (*Acer saccharinum*), un aulne à feuilles cordées (*Alnus cordata*)...

PRINCIPE DE GESTION

Le parc du Cinquantenaire est en restauration depuis 2005. Le programme est d'envergure et vise la conservation des lignes et de l'esprit des plans initiaux. Il ambitionne aussi de faire du Cinquantenaire un « Central Park » bruxellois au cœur du quartier européen, un espace vert de qualité et de surcroît multi-usages. Comment ? En restaurant les continuités entre les quartiers voisins, en hiérarchisant les chemins et en les remettant en état puis en couvrant la trémie du tunnel routier. Il s'agira aussi de mettre en ordre toutes les surfaces gazonnées et les alignements arborés, de refleurir le parc, de restaurer les sculptures et les petits édifices ainsi que les fontaines et les points d'eau, d'uniformiser le mobilier urbain, d'envisager la mise en lumière du parc et de le sécuriser.

En attendant la fin des travaux, Bruxelles Environnement-IBGE qui gère le site au quotidien, a remis en état les palissades de tilleuls et les haies entourant les massifs. Il s'est aussi lancé dans une vaste campagne de plantations (parterres d'été ou à bulbes), laissant à l'imagination des jardiniers le soin d'orchestrer les plantations saisonnières.

MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

MONUMENTS

Le palais du Cinquantenaire et les arcades

Par le mélange de pierre, de verre et de fer et l'adjonction d'immense halles à charpente métallique, le palais du Cinquantenaire (œuvre de l'architecte Gédéon Bordiau) se voulait une vitrine du savoir-faire technologique de la fin du 19^e siècle. L'arcade de 45 mètres de haut à trois baies qui relie les deux ailes fut financée par Léopold II et réalisée par Charles Girault. Elle est surmontée d'un quadrigé sculptés par Jules Lagae et Thomas Vinçotte illustrant le Brabant élevant le drapeau national.

La grande mosquée de Bruxelles

A l'origine, le bâtiment fut construit pour abriter les 114 m du « Panorama du Caire » peint par Emile Wauters pour l'Exposition universelle de Bruxelles de 1827. Offert quarante ans plus tard au Roi Fayçal d'Arabie, il fut rénové pour être transformé en mosquée et en centre islamique et culturel.

Le pavillon des passions humaines

Premier monument d'un des architectes belges majeurs, Victor Horta, ce pavillon conçu comme un petit temple classique, abrite le relief des « Passions humaines » du sculpteur anversois Jef Lambeaux (1852-1908).

La Tour de Tournai

Pastiche médiéval de la fin du 19^e siècle dû à l'architecte Henri Beyaert, le petit édicule fut construit pour montrer les possibilités architectoniques de la pierre de Tournai.



SCULPTURES

Les pionniers belges au Congo (1921) – Thomas Vinçotte.

Mémorial à la gloire des Belges morts pour l'œuvre coloniale.

Mémorial Général Albert Thys,

pionnier des réalisations belges au Congo (1926) – Frans Huygelen.

Buste de Robert Schuman,

l'un des pères de la construction européenne (1987) – Nat Neujean.

L'allégorie des 4 saisons

Pour décorer les socles d'entrée du parc 4 sculptures en pierre matérialisent sous la forme d'un nu féminin les 4 saisons :

- Le printemps (1958) – Henri Puvrez
- L'été (1958) – Jean Canneel
- L'automne (1950) – Gustave Fontaine
- L'hiver (1958) – Oscar Jespers

Le dogue d'Ulm dit « le chien vert » (1896) – Jean-Baptiste Van Heffen.

Commandée par l'Etat belge dans le cadre du 75^e anniversaire du pays, ce bronze fut initialement installé à l'entrée du parc de Woluwé.

INFOS FICHES-ESPACES VERTS

Les bâtisseurs de villes (1893) – Charles-Pierre Van der Stappen.

Bronze représentant deux briquetiers faisant la sieste.

Le faucheur (1893) – Constantin Meunier.

Samson lançant des renards dans les champs des Philistins (1878) – Jean-Baptiste Van Heffen.

Trois c'est la foule III (1965-1966) – Olivier Strebelle.

Cette évocation d'un film de Groucho Marx est une commande de la Commission des Arts et Métiers d'Art pour les bâtiments de l'Institut royal du Patrimoine artistique.

Hommage aux pilotes décédés en mission (2000) – Claude Rahir

MUSEES

Les Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRAH) :

le plus grand musée de Belgique avec ses 650.000 pièces évoquant l'histoire de l'humanité et des civilisations. Le musée est ordonné en 4 sections : l'Antiquité, l'archéologie nationale, les civilisations non-européennes et les arts décoratifs européens. A l'intérieur même des MRAH, existe un **Musée des aveugles** qui proposent aux handicapés visuels une approche adaptée (par le toucher) du patrimoine.

L'Atelier de moulage

qui fait partie des Musées royaux d'Art et d'Histoire, conserve 4.000 moules d'œuvres d'art authentiques encore utilisés aujourd'hui. L'atelier se visite et les moulages peuvent être achetés.

Le Musée royal de l'Armée et de l'Histoire militaire (MRA) :

des armures médiévales, des armes à feu, des armes blanches, des uniformes, des médailles, des sculptures, des tableaux... retracent 10 siècles d'histoire militaire et, par là d'histoire de nos régions. Le musée comporte une section **Air et espace** (avions militaires) et **Blindés**.

Autoworld

vous invite à parcourir l'histoire de l'automobile et des deux roues à travers plusieurs collections exceptionnelles.

L'institut du Patrimoine artistique (IRPA)

se consacre à l'étude et à la conservation des biens artistiques et culturels du pays. La bibliothèque est accessible au public

ESPACES VERTS PROCHES

- Au nord-ouest, le parc Léopold.
- Au nord-est, les squares Marie-Louise, Ambiorix et Marguerite.
- A l'ouest le Jardin Jean-Félix Hap.

INFOS FICHES-ESPACES VERTS

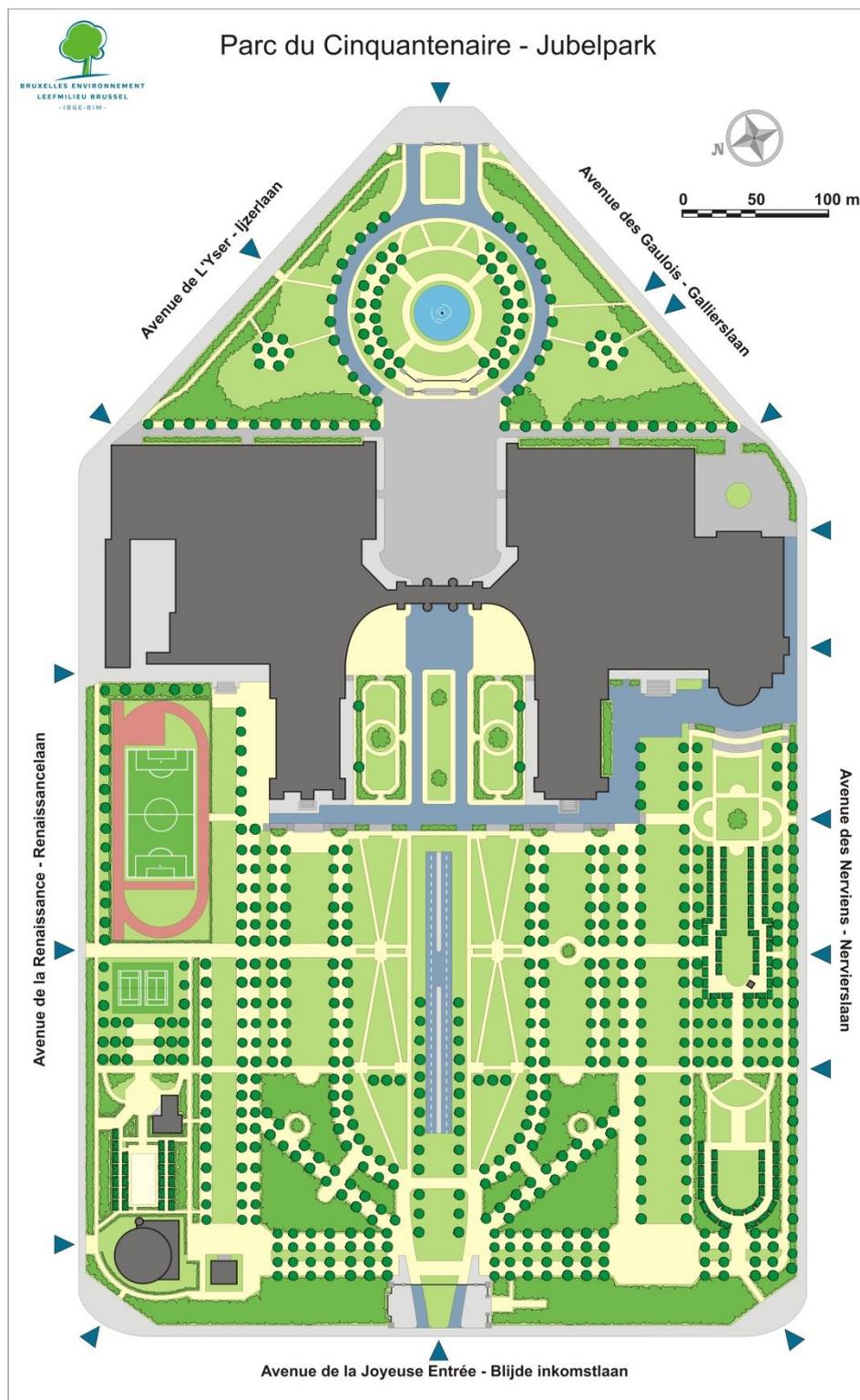
Superficie : 34 hectares, 22 ares.

Typologie : Parc de promenade à valeur culturelle de part les musées et monuments qui s'y trouvent. Il est aussi multi-usages (sports, jeux...).

Propriétaire : Régie des Bâtiments.

Gestion : Bruxelles Environnement-IBGE.

Classement : L'arrêté de classement au titre de « site » du parc du Cinquenaire date du 18 novembre 1976.



INFOS FICHES-ESPACES VERTS

INFORMATIONS PRATIQUES**HEURES D'OUVERTURE**

Le parc du Cinquantenaire est clôturé, mais il est accessible à tout moment. Une équipe de gardiens est présente sur les lieux 7 jours sur 7.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens du parc.

En cas d'urgence : Police au 02/788 53 43.

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be

Pour l'organisation d'événements dans le parc : Cellule autorisation (M. Gheysens – 02/775 77 27)

EQUIPEMENTS

Petite plaine de jeux pour les enfants de 3 à 7 ans avec grand bac à sable, bateau, pyramide de corde, toboggan et balançoire. Blocs à escalade et équipements de fitness, terrain multisports pour les 8-12 ans avec goals, panneaux de basket + marquage au sol pour le tennis et le volley-ball. Fontaine, bancs, poubelles, 4 zones où les chiens peuvent courir en liberté.

ENTRÉES

Les accès au parc se trouvent avenue de la Joyeuse Entrée, avenue de Cortenbergh, avenue de la Renaissance, avenue de l'Yser, avenue des Gaulois, avenue des Nerviens et avenue d'Auderghem. Le parc se trouve sur le territoire des communes de Bruxelles et Etterbeek.

ACCESSIBILITÉ PMR

L'entrée côté Schuman a été tout particulièrement aménagée dans cette optique. Le revêtement des allées convient aux voitures. Ici et là, des rigoles peu profondes les traversent. Pavés ronds sur l'esplanade.

TRANSPORTS PUBLICS

Bus : 22, 27 (Nerviens-Gaulois-Merode), 61(Merode-Chevalerie), 80 (Gaulois-Merode), 12, 21, 22, 36, 60, 79 (Schuman)

Tram : 81 (Merode)

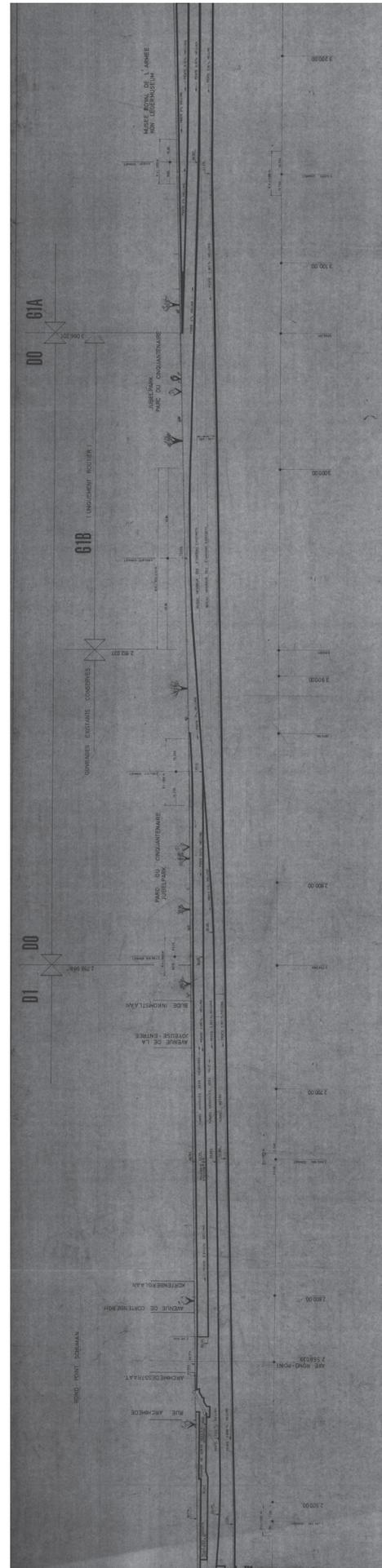
Métro : 1, 5 (Merode)

Train : Gare Bruxelles-Schuman.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les brochures et dépliants de Bruxelles Environnement-IBGE :
 - Le Cinquantenaire (dépliant) ;
 - Parcours de sculptures dans les espaces verts de Bruxelles (brochure).
(A commander au 02/775 75 75 ou via info@bruxellesenvironnement.be).
- Plus d'info sur [les itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Visiter la [galerie de photos](#) de la Virtual Landscape Gallery.
- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur [les monuments commémoratifs à Bruxelles](#).
- Plus d'info sur [les Musées royaux d'Arts et d'Histoire](#).
- Plus d'info sur [le Pavillon Horta-Lambeaux](#)
- Plus d'info sur [le Musée royal de l'Armée et de l'Histoire militaire](#)
- Plus d'info sur [Autoworld](#)
- Plus d'info sur [l'Atelier de moulage](#)
- Plus d'info sur [L'Institut royal du Patrimoine artistique](#)
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu..](#)

9. COUPES À TRAVERS LE TUNNEL



Coupe longitudinale

IMAGE DU PROJET « AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT SCHUMAN » »



European Belgium

17



Second life

